

Pauvre Tabac !

La Société contre l'abus du Tabac publie un Bulletin mensuel, où je vous prie de croire qu'on dit son fait à l'herbe "sale et puante" comme la qualifiait un roi d'Angleterre : mais pourquoi la société m'envoie-t-elle cette publication tabacophobe ? Je me le demande. Si c'est à dessein de me convertir, je crois qu'elle perd son temps. Si c'est pour que je fasse un peu de réclame autour de ses infructueux efforts, . . . au fait, pourquoi pas ?

Voici donc la cueillette que je viens de faire dans ce Bulletin. Elle est ample.

Parmi les confessions de fumeurs repentis dont fourmillent ces pages antitabaciques, j'en relève une, celle de M. Iscler, directeur de l'Union des Ecoles libres, âgé de 44 ans, qui, après avoir parlé de l'influence désastreuse exercée par l'abus du tabac sur le corps et l'esprit, déclara en toute franchise que depuis l'âge de 9 ans (peste !) jusqu'à celui de 42 ans, il n'a pas cessé de fumer un seul jour, et conclut avec candeur : "Peu de personnes peuvent parler des effets du tabac sur l'intelligence... avec autant de connaissance que moi." Brave cœur ! mais vraiment, on ne se dit pas de ces choses là à soi-même !

La liste est interminable et terrifiante des maladies que le Bulletin déclare engendrées par le tabac : Anémose, Amblyopie, Anorexie, Cancer, Hypochondrie, Parésie, Tachycardite, voila les maux dont est menacé le malheureux fumeur, qui aura en outre les artères athéromateuses, le pouls irrégulier et la langue saburale. (Brrr !) Il y a même tout un drame tabagique, narré en style de mélo, dont je m'en voudrais toute ma vie de ne pas vous faire connaître au moins le début :

"Un jour, comme je rentrais du collège, tout joyeux et content, j'entendis des cris, des imprécations, suivis bientôt d'injures : "lâche ! sauvage ! Ces cris et ces injures sortaient de chez moi. Je devins pâle, je crus un instant à une tentative d'assassinat, et aveuglé, hors de moi-même, je me jetai dans l'escalier. J'y rencontrais un docteur. A cette vue, je me dis en moi-même : c'est cela, un assassin a dû s'introduire chez moi et pour porter un mauvais coup sur l'un des miens ; voici le médecin qui vient d'en soigner les blessures. Je tombai, plus mort que vif, dans les bras de ma mère, qui me consolait en pleurant, et j'appris d'elle ce qui en était.

"Un assassin perfide avait fait son entrée dans notre foyer, y avait semé la douleur en blessant d'une blessure profonde et cruelle mon pauvre grand-père, que j'aimais de toutes les tendresses de mon âme.

"Et cette blessure avait envahi sa langue et sa gorge, et le médecin venait d'y faire une opération qui avait arraché ces cris de douleur et ses injures au cher malade.

"Et l'assassin était en fuite, mais son nom était connu. La justice et l'indignation le parèrent même au pilori, il se nommait le "TABAC !" (*Tremolo à l'orchestre*)

Un partisan du "n'arrachez pas, guérissez !" craignant, avec raison, que les fumeurs invétérés ne puissent supporter la brusque cessation de leurs habitudes, a tenté de remplacer le tabac par un certain nombre de plantes inattendues. Ses essais ont été couronné d'insuccès. Il a fumé des feuilles de noyer qu'il a trouvées "mauvaises, enivrantes, toxiques". Puis, du tabac trempé dans l'eau pour diminuer sa nocuité, "c'est atroce". En désespoir de cause, l'expérimentateur s'est rallié "à la famille des Chénopodées et des Polygonées"; ce qui signifie, en français vulgaire, qu'il fuma des épinauds et de l'oseille : ça doit être agréable.

Autre procédé : "Vous savez qu'on peut tromper par suggestion l'odorat de l'hypnotisé, lui faire respirer des odeurs nauséabondes en lui persuadant que ce sont des odeurs suaves, et réciproquement.

"Eh bien ! suggérez à votre sujet que la fumée du tabac a une odeur répugnante ; dites-lui qu'elle lui sera désormais insupportable ; qu'il ne pourra plus fumer sans avoir immédiatement envie de vomir. Vous êtes sûr qu'au bout de quelques séances, vous lui aurez inspiré une véritable répugnance pour le tabac."

Hum ! Possible, mais j'ai des doutes.

Les journaux américains annoncent la formation d'une Société ayant pour but la distribution de la fumée épurée ; chaque abonné aurait son tuyau à domicile et n'aurait qu'à y appliquer ses lèvres quand il voudrait aspirer une bonne fumée de tabac. C'est déjà très gentil, mais le Bulletin Tabacophobe, peu édifié par l'épuration de la fumée, préfère hardiment à ce Télépipe perfectionné la complète abstention d'un cercle Goussier "ou si n'est permis ni de boire, ni de fumer, ni de cesser." Comment s'appelle-t-il, ce petit Eden ? Le Club des Joyeux Vicieux je pense.

Avec une joliesse méchante, le Bulletin rappelle quels adversaires rencontra le Tabac

Le premier fut le roi Jacques Ier, qui condamnait en ces termes l'usage du tabac : "L'usage du tabac, répugnant à la vue, gênant à

cause de la fumée, périlleux pour le cerveau et nuisible aux poumons, produit autour du fumeur des émanations si nauséabondes qu'elles paraissent sortir de l'enfer."

En Espagne, le grand Inquisiteur de Salamanque, Christophe de la Camara, ordonna en 1640, aux clercs, de s'abstenir de tabac une heure avant de dire la messe et deux heures après. Dans une autre occasion, il enjoignit à ses fidèles, sous peine d'excommunication, de ne pas priser pendant les offices. Les papes Urbain VIII et Innocent VI promulguèrent aussi plusieurs bulles dans le même esprit, comparant la bouche du fumeur à une cheminée du diable.

Emule de Richelieu qui frappe le tabac d'un impôt de deux francs par cent livres le rédacteur rappelle que Dom Pedro "condamnait l'habitude du tabac", (idée géniale qui n'a pas suffi cependant à consolider son trône) et insinua qu'il ne serait déjà pas si bête "d'appliquer aux fumeurs les peines édictées par les articles 300, 319 et 458 du Code pénal". Le Sultan Mourad IV montrait plus d'énergie encore ; sous son règne, les fumeurs étaient condamnés à mort. En Perse, on empalait les priseurs ; en Russie, on leur coupait le nez, ce qui me paraît plus logique. Le féroce journaliste rappelle ces précédents énergiques et ajoute, rempli d'espoir : "Qui sait quelles vicissitudes menacent le tabac dans l'avenir ?"

On voit que le Bulletin est une de ces publications qu'il est agréable de feuilleter le soir, sous la lampe, une cigarette aux lèvres.

WILLY.

Les Bouchers

Dès l'époque la plus plus reculée, on favorisa particulièrement le commerce de la boucherie ; dans la plupart des villes, les bouchers formaient une corporation privilégiée, et nul marchand de cette catégorie ne pouvait vendre ou débiter de la viande ailleurs que dans l'établissement fixé par l'autorité royale. La première boucherie parisienne fut celle du Parvis Notre-Dame ; elle fut tout d'abord exploitée par les maîtres bouchers qui l'abandonnèrent aux chanoines de Notre-Dame en 1222. Ils vinrent alors s'installer près du Grand-Châtelet, dans un endroit appelé l'Apport-Paris, grand centre d'approvisionnement à l'époque. La puissance de la corporation grandissait ; elle prit, ayant pour chef Jean Caboche, étalier au Parvis, une part très active aux troubles qui eurent lieu à Paris pendant la minorité de Charles VI. Ce roi supprima tous les privilèges des bouchers le 13 mai 1416. Reentrée en grâce deux ans après, la communauté devint encore plus importante qu'auparavant. Les armoiries de la corporation se décrivaient ainsi en langage de blason : *D'azur, à un agneau paschal d'argent, la bannière de même, chargée d'une croix de gueules*. Il fallait pour être reçu maître, c'est-à-dire patron, avoir servi onze années consécutives, savoir : trois années apprenti et huit années compagnon, avoir fait un chef d'œuvre et avoir 28 ans accomplis. C'est un règlement de Charles IX, du 4 février 1567, qui ordonna de tuer et d'écorcher les animaux hors des villes et près de l'eau ; mais cette ordonnance ne fut appliquée réellement que dans quelques localités comme Lyon, Tours, Nantes, etc. Les bouchers d'autrefois abattaient chez eux, et c'était une des nombreuses causes de l'insalubrité des villes. De nos jours, la création d'un abattoir public entraîne la suppression des tueries particulières. Chaque année, la vieille corporation des bouchers avait l'habitude de promener dans les rues un bœuf gras pendant le carnaval. Le cortège, sous Louis XIV, était composé de garçons bouchers en corsets rouges escortant le bœuf enrubbé ; le bœuf portait sur son dos un enfant figurant le roi du métier. La troupe, précédée de musiciens, allait ainsi rendre visite aux grands personnages. Supprimée par la Révolution, cette cérémonie fut reprise sous l'Empire, et certaines promenades du bœuf restèrent justement célèbres. Il faut avouer toutefois que les tentatives faites il y a quelques années pour rétablir cette coutume, n'ont pas eu le succès qu'on attendait.

II V.

PERLES BIZARRES

On voit à l'Exposition Universelle, dans le pavillon d'une colonie française, celle de la Côte d'Ivoire, trois perles dont l'histoire est bizarre. Ces perles, que les nègres appellent *ouorio*, n'ont été ni pêchées sur la côte, ni apportées dans le pays par les Européens. On les trouva dans la terre, au sommet du mont *Afré-boku* (mont des perles), et on ne les trouve que là. Elles sont entourées d'ossements humains de date très ancienne et d'objets de bronze. Comme on a découvert beaucoup de perles absolument semblables dans les tombes royales d'Egypte, et que l'on sait que les Pharaons avaient, à une époque très reculée, envoyé des colonies dans l'Afrique entière, on suppose que les *ouorio* sont les vestiges d'une de ces colonies. Ainsi ces perles avant d'être enterrées dans les parages du golfe de Guinée, auraient été apportées, il y a cinq ou six mille ans, des parages de la mer Rouge à travers tout le Soudan.